

DEC 37/2012

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 octobre 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 25 octobre 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virement de crédits n° DEC 37/2012 à l'intérieur de la section III -
Commission - du budget général pour l'exercice 2012



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 17 octobre 2012 (18.10)
(OR. en)**

14884/12

FIN 746

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission européenne
Date de réception:	16 octobre 2012
Destinataire:	Monsieur Vassos SHIARLY, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits n° DEC 37/2012 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2012

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - DEC 37/2012.

p.j.: DEC 37/2012



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 11/10/2012

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2012
SECTION III - COMMISSION TITRE 08

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 37/2012

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0819 Capacités – Soutien du développement cohérent des politiques de recherche

ARTICLE - 08 19 01 Capacités – Soutien du développement cohérent des politiques de recherche

CE - 2 162 244

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0815 Capacités — Potentiel de recherche

ARTICLE - 08 15 01 Capacités — Potentiel de recherche

CE 2 162 244

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

08 15 01 - Capacités — Potentiel de recherche

b) Données chiffrées à la date du 24/09/2012

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	66 609 035
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	1 731 835
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	68 340 870
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	68 340 870
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	2 162 244
7. Renforcement proposé	2 162 244
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,25%
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	117 568
2. Crédits disponibles à la date du 24/09/2012	117 568
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00%

d) Justification détaillée du renforcement

Dans le programme «Potentiel de recherche», il existe une longue liste de réserve pour l'appel du FP7-REGPOT-2012-2013-1 qui est le dernier du septième programme-cadre. Tous ces projets ne peuvent être financés si de nouveaux crédits ne sont pas rendus disponibles. Un virement de 2,16 millions d'EUR vers ce programme permettrait de financer en 2012 un projet supplémentaire (NANOSENS) issu de cette liste de réserve. La proposition NANOSENS, qui a obtenu un score de 14/15, permettrait de porter la capacité de recherche et d'innovation de l'institut national roumain de recherche et de développement en physique technique (NIRDTP) au niveau européen le plus élevé dans le domaine des micro-capteurs destinés à des applications médicales et des biocapteurs fondés sur les nanoparticules magnétiques et les nanofils de codes barres.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

08 19 01 Capacités – Soutien du développement cohérent des politiques de recherche

b) Données chiffrées à la date du 24/09/2012

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	13 101 602
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	340 642
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	13 442 244
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 168 911
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	11 273 333
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	9 111 089
7. Prélèvement proposé	2 162 244
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	16,50%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	5 630
2. Crédits disponibles à la date du 24/09/2012	5 630
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00%

d) Justification détaillée du prélèvement

Afin d'harmoniser la collecte et l'analyse des données relatives à la recherche et à l'innovation, qui sont utilisées pour étayer les politiques de recherche et d'innovation, et notamment le Semestre européen, il est proposé de fusionner plusieurs systèmes existants (ERAWATCH, ERAWATCH International et TrendChart) en un nouveau système – l'Observatoire de la recherche et de l'innovation. Les synergies qui en résulteront permettront de réaliser des économies, rendant possible un virement de crédits d'engagements.